



# INFO LUTTES

Montreuil, le 06 février 2024

## GRÈVE ASCT : ACCENTUONS LA PRESSION !

Une délégation CGT a été reçue ce mardi 6 février par la direction, dans le cadre de la grève qui débutera le 15 février – 19h00\*.

Ce préavis reconductible couvre l'ensemble des cheminots de la filière Trains.

Il faut faire monter la température !

\*Préavis reconductible CGT  
n°27554

► Au cours de cette réunion, la CGT a revendiqué :

- Une CPA spécifique ASCT pouvant aller jusqu'à 78 mois et des mesures spécifiques de reconnaissance de la pénibilité pour les agents de la filière Trains, qu'ils soient statutaires ou contractuels.

Pour rappel, la CGT revendique une CPA pour tous les cheminots de 48 mois, accompagnée par des mesures spécifiques de pénibilité pour les métiers de la filière Trains et notamment TOUS les ASCT, qu'ils soient contractuels ou statutaires, pouvant aller jusqu'à 78 mois (39 mois travaillés, 39 mois non-travaillés).

- La refonte et la revalorisation significative de la prime de travail des Trains.

La CGT revendique une refonte de la prime de travail, la fusion des éléments 3 et 4 et la création d'une nouvelle rubrique intitulée ARMT (Allocation Reconnaisant le Métier Trains), avec une partie forfaitaire mensuelle évaluée à 150 euros. La CGT porte une proposition qui permet d'élever le montant de la prime de travail à 780 euros/mois.

- Une révision de la trajectoire emploi pour revoir urgemment l'équipement des trains.

La CGT exige d'aller au-delà des mesures actées en 2023 sur les effectifs avec l'équipement de tous les TGV et trains Intercités en agents B dès cette année.

La CGT propose qu'une part importante de ces emplois soit dévolue à TER et Transilien afin d'améliorer la production, la sûreté, les parcours professionnels et les conditions de vie et de travail des ASCT.

Ainsi, la CGT revendique 850 mises en école pour l'année 2024.



La direction est contrainte de reconnaître que les questions de rémunération, de conditions de travail, d'emplois et de fin de carrière des ASCT doivent être maintenant abordées de manière sérieuse. C'est un début mais cela ne va pas suffire !

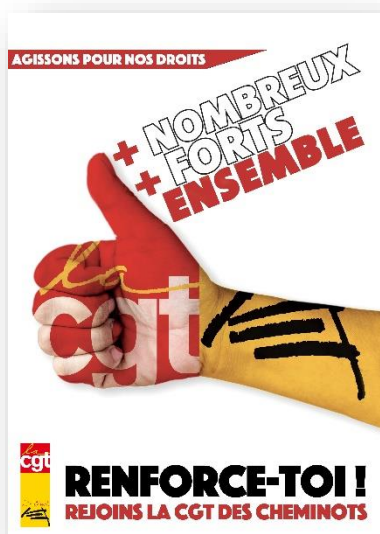
**Ainsi, face aux revendications portées par la CGT et au regard de la mobilisation en construction :**

- ✓ La direction avance la table ronde nationale ASCT prévue le 8 février. Celle-ci se tiendra le **7 février 2024**.

La direction doit prendre conscience de la colère et de la détermination qui s'installent durablement chez les ASCT et au sein de la filière Trains.

Si la direction veut éviter le choc qui s'annonce dans les prochaines semaines, elle doit impérativement donner satisfaction aux revendications !

Par ailleurs, la Fédération CGT des Cheminots exige que la direction SNCF provoque dans les plus brefs délais une table ronde nationale tous services avec l'ensemble des organisations syndicales représentatives afin d'ouvrir des négociations immédiates notamment sur : les fins de carrière, l'emploi et la refonte des primes de travail.



Pour l'heure, la CGT appelle les ASCT et les cheminots de la filière Trains, quels que soient leur activité, leur grade ou leur fonction, à renforcer la grève et à cesser le travail dès le 15 février - 19h00.

Faisons des 16, 17 et 18 février une première séquence d'ampleur, tout en débattant déjà des suites à donner !

